



# AUGMENTER LES POSTES POUR LA RENTRÉE 2020, UNE URGENCE ET UNE RÉPONSE POUR LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS !

La période de confinement inédite que nous avons vécu avec la mise à distance de l'enseignement a mis en lumière les difficultés scolaires, les inégalités devant les apprentissages et leur accroissement déjà dénoncés dans d'autres circonstances. Bien qu'un investissement, une inventivité et une grande volonté des enseignants de ne pas laisser au bord du chemin des élèves aient pu être attestés.

Le temps d'école non dispensé, ne sera malheureusement pas rattrapé et aura un impact fort sur ceux qui présentent des difficultés scolaires doublées souvent de difficultés sociales.

« Être forcé » dans une école à distance, d'apporter des réponses individuelles, différenciées, a imposé un temps de travail conséquent pour l'enseignant.

Penser qu'il ne pourra plus en être autrement lors de la reprise pour dispenser un enseignement de qualité, faire réussir chacun de nos élèves, qu'il faudra aller chercher les décrocheurs, semble être du domaine de l'impossible avec des classes à plus de 30, 35 élèves, des heures supplémentaires imposées, des postes partagés et un temps de pratique contraint (durée, installations, ...).

**Comment peut-on parler de lutte contre les inégalités alors que dans le même temps on dégrade encore les conditions d'apprentissage des élèves et d'enseignement des personnels, on supprime des postes ?**

Revenir au collège, au lycée pour une rentrée de septembre promise aux changements et à la lutte contre les difficultés scolaires ne peut se penser sans exigences redoublées.

Exigences pour faire réussir chaque élève et qui passent par des moyens exceptionnels.

Si 1248 postes supplémentaires ont été créés dans un deuxième temps pour le premier degré à l'échelon national, le second degré est toujours en attente.

Sur l'académie de Bordeaux pour la rentrée 2020 dans les collèges et lycées, il est envisagé que celle-ci se fasse avec la suppression de 37 postes toutes disciplines alors que dans le même temps, les effectifs poursuivent leur progression avec 2394 élèves supplémentaires sur l'académie.

En EPS, à la rentrée 2019, dix enseignants manquaient rien qu'en Gironde (à la rentrée 2018, 30 professeurs manquaient sur l'académie), tous les TZR étaient en poste dès septembre, 90 contractuels étaient déjà employés au 3 octobre 2019. Alors que cette problématique avait été pointée par la rectrice et l'inspection générale, nous constatons au final que la prise en compte de ce déficit d'enseignants d'EPS est ignorée, et faisons le bilan d'un solde créations/suppressions de -1 poste pour la rentrée 2020 (8 suppressions/7 créations).

### **Une rentrée 2020 sous tension est à nouveau programmée !**

Il est donc urgent de revenir sur les suppressions et de créer des postes partout où les besoins en heures le nécessitent ; plutôt que de multiplier les HSA et BMP, cumulés parfois avec des compléments de service créés artificiellement, qui obligent des enseignants titulaires de poste à se déplacer sur un autre établissement pour quelques heures alors que leurs collègues doivent absorber des heures supplémentaires !

**Cette revendication portée au Ministre au niveau national, l'a été à la rectrice à l'échelon académique le 11 mai 2020. [Voir courrier](#).**

**[Une pétition](#) est toujours à signer, à partager.**

Pour appuyer cette demande et la rendre exhaustive, nous avons mené un travail de terrain en lien avec les équipes pédagogiques.

Sur l'académie nous avons pu ainsi recenser 20 postes « masqués » en EPS par des HSA + BMP, support stagiaire + BMP ou HSA. Malgré un travail pour avancer des propositions de créations lors des CA DHG les équipes EPS ont essuyé des arguments contre : « prendre le temps de voir si les effectifs se stabilisent, le temps des effets de la mise en place de la réforme pour les lycées, ... ». Les mêmes arguments repérés partout nous interrogent sur le dialogue possible entre les professionnels que sont les enseignants mieux à même de définir les conditions pour la réussite des élèves, pour un investissement optimum de qualité sur le long terme, et une administration en gestion des moyens et non des besoins.

Parmi ces établissements, nous pouvons citer, le collège Henri de Navarre à Coutras avec un besoin de 26h d'EPS, le collège Canterane à Castelnau de Médoc avec 21h, le collège de Bourran de Mérignac avec également un besoin de 21h d'EPS.

A ces 20 postes EPS masqués s'additionnent les 8 postes supprimés, les besoins en remplacement qui devraient s'élever à hauteur de 10% des postes implantés (soit 136 TZR pour 1361 postes d'EPS en établissement moins les 61 actuels = 65 postes TZR à créer).

**Les besoins recensés s'élèvent donc à 93 postes d'EPS sur l'académie de Bordeaux, sans prendre en compte les nécessités d'abaisser les effectifs par classe.**

La question des stagiaires et de leur affectation vient s'ajouter à ces questions de besoins. La tendance étant au développement de supports stagiaires sur poste après départ en retraite détruisant l'emploi.

Le SNEP FSU souhaite et a demandé un travail concerté entre les équipes pédagogiques, leurs moyens en heures, en installations sportives, l'inspection et les services des moyens du rectorat. Les départs en retraite, ne doivent pas être un prétexte pour geler les postes et affecter des stagiaires. Cette politique participe plus à déstabiliser des équipes pédagogiques et remet en cause l'optimisation du mouvement des personnels, le droit à mutation. Nous réaffirmons que les BMP doivent être privilégiés pour l'implantation des stagiaires.

**C'est bien parce qu'il n'est pas raisonnable de demander davantage aux personnels, d'espérer d'eux toujours plus d'adaptation, d'inventivité que le SNEP FSU affirme qu'**

**Augmenter les moyens en postes pour la rentrée est encore possible !**

**Les 20 postes de plus au CAPEPS externe 2020 ne seront pas suffisants pour combler les manques. Recruter plus alors que le concours n'est pas finalisé relève d'une volonté et d'un choix politique.**

Parce que la situation inédite, exceptionnelle de la crise sanitaire a permis de révéler la nécessité de renforcer les solidarités, les services publics, de les penser pour l'intérêt général. Les cris d'alarme de l'hôpital sur les manques de moyens trouvent de l'écho, nous mettent en vigilance pour l'École. Nous réaffirmons que c'est en lien avec les personnels, leurs expertises et pour répondre à des besoins que doivent être pensés les enseignements et les moyens à y allouer pour la réussite des élèves et le bien être des enseignants dans l'exercice de leur fonction.

**Chaque équipe peut à nouveau faire remonter au DASEN sous couvert de son chef d'établissement les besoins en heures nécessaires pour une rentrée 2020 à la hauteur des ambitions affichées de lutte contre les difficultés scolaires. N'hésite pas à te rapprocher du SNEP académique pour la rédaction d'un courrier.**

**Imposer, réformer sans concertation véritable, faire croire à des évolutions indispensables quand dans le même temps les moyens alloués pour les mettre en place diminuent, n'est plus acceptable ! L'humain et ses besoins doivent être remis au centre du projet pour l'École.**

**Exigeons-le, tous ensemble pour un Après qui rompt avec les choix peu ambitieux de l'Avant.**

Nathalie LACUEY

S3-bordeaux@snepfsu.net